

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréée par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label Endroit de camp

Vu l'autorisation d'accueillir des mouvements de jeunesse délivrée par le Bourgmestre faisant fonction de Rochefort, Monsieur Julien Defaux,

L'autorisation	N°ECP047
Est délivrée à	Madame Valérie Raimond
Domicilié	Rue de Haid, 31 à 5580 Buissonville
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp de type terrain »
Pour le terrain	« Prairie Kabi », situé Lat 50.2191 ; Long 5.1858 à 5580 Rochefort
Superficie	0,8 hectares
Capacité maximale autorisée par le label	40 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 19/02/2033.

Le 20/02/2022

Amélie Collard
Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps